



Nouvelles

Communiqué

Santé

Les régies régionales de la santé annoncent un plan pour relever les défis du système de soins de santé du Nouveau-Brunswick

11 février 2020

FREDERICTON (GNB) – Les régies régionales de la santé du Nouveau-Brunswick ont annoncé des mesures pour réaffecter les ressources en vue d'améliorer l'accès aux services, la qualité des soins et la viabilité du système de soins de santé.

« Nous faisons face à une importante pénurie de professionnels de la santé, au vieillissement de la population, et à des besoins croissants en matière de santé mentale », a déclaré le président-directeur général du Réseau de santé Vitalité, Gilles Lanteigne. « Ces problèmes sont de plus en plus apparents à l'échelle du système, qui a connu 23 interruptions de services dans des secteurs comme les accouchements, les chirurgies générales et les cliniques d'hôpitaux. Les changements que nous mettrons en œuvre visent à améliorer l'accès et ils nous permettront de veiller à ce que les services soient disponibles lorsque les patients en auront le plus besoin. »

« En étroite collaboration avec nos collègues du Réseau de santé Vitalité, nous avons proposé ces changements en nous basant sur un examen minutieux et approfondi des programmes et services du Réseau de santé Horizon, les besoins de nos patients et clients, et la réalité de nos ressources humaines », a affirmé la présidente-directrice générale du Réseau de santé Horizon, Karen McGrath. « Afin de réellement améliorer les soins, nous devons apporter des changements importants à notre façon de faire actuelle. Les changements que nous avons annoncés, aujourd'hui, nous préparent à affronter les défis qui se posent à nous. »

Environ 35 pour cent des médecins, 40 pour cent du personnel infirmier et 40 pour cent des technologues de laboratoire médical seront admissibles à la retraite au cours des cinq prochaines années; il s'agit d'un défi important qui ne peut pas être géré uniquement par le recrutement. Les professionnels de la santé doivent être déplacés des services qui sont sous-utilisés, et réaffectés de manière à répondre aux besoins croissants de la population du Nouveau-Brunswick. À cette fin, les mesures suivantes sont mises en œuvre pour améliorer la viabilité du système de soins de santé, rehausser la qualité des services offerts aux patients, et accroître l'accès opportun à des services indispensables. Plus important encore, grâce à ces changements, tous les hôpitaux du Nouveau-Brunswick demeureront ouverts et ils seront mieux en mesure de contribuer à la santé des membres de leurs communautés.

Optimisation des heures d'ouverture des services d'urgence pour appuyer des services vitaux

Afin de libérer du temps et des ressources pour les médecins et les membres du personnel infirmier praticien, les heures d'ouverture des services d'urgence de six hôpitaux communautaires seront ajustées. Ces hôpitaux sont actuellement ouverts 24 heures sur 24 et ils accueillent, en moyenne, cinq patients seulement pendant la nuit. À compter du 11 mars, les services d'urgence du Centre de santé de Sussex, de l'Hôpital mémorial de Sackville, de l'hôpital Hôtel-Dieu Saint-Joseph à Perth-Andover, de l'Hôpital Stella-Maris-de-Kent à Sainte-Anne-de-Kent, de l'Hôpital de l'Enfant-Jésus à Caraquet et de l'Hôpital général de Grand-Sault seront ouverts de 8 h à minuit, et le dernier patient sera accepté avant 22 h.

Des soins sont offerts aux patients de l'Hôpital public d'Oromocto en vertu de ce modèle depuis 2002. En moyenne, ces hôpitaux reçoivent cinq patients par nuit, et la plupart des cas ne sont pas urgents.

« Lors de situations critiques, comme les traumatismes, les crises cardiaques et les accidents vasculaires cérébraux, les ambulances amènent souvent les patients directement vers de plus grands centres où ils pourront avoir accès aux services spécialisés dont ils ont besoin, a dit Mme McGrath. Ces changements permettront aux médecins et aux membres du personnel infirmier praticien de voir plus de patients pendant la journée, dans la communauté où ils exercent leur profession. »

Réduction des listes d'attente de plus de moitié

L'ajustement des heures d'ouverture des services d'urgence dans ces six communautés permettra d'embaucher une infirmière praticienne ou un infirmier praticien à Sussex, Sackville, Perth-Andover, Sainte-Anne-de-Kent, Caraquet et Grand-Sault. Des cliniques de personnel infirmier praticien seront également ouvertes dans les grands centres urbains de la province pour s'occuper d'un nombre élevé de cas et réduire de 18 000 personnes, ou 54 pour cent, le nombre de personnes qui sont sur la liste d'attente provinciale pour avoir accès à un médecin de famille ou à un membre du personnel infirmier praticien. De plus, des membres du personnel infirmier praticien seront ajoutés dans les services d'urgence à Moncton, Saint John et Fredericton afin de réduire les temps d'attente.

Amélioration des services de traitement des dépendances et de santé mentale

Des services de santé mentale seront ajoutés dans les six communautés où des changements ont été apportés aux heures d'ouverture des services d'urgence. Ces cliniciens en santé mentale supplémentaires accroîtront les ressources existantes dans ces communautés. Pour mieux répondre à ce besoin croissant, les régies régionales de la santé élaborent un nouveau modèle de soins afin de réduire les temps d'attente et d'offrir une vaste gamme de services dans les cliniques de santé mentale communautaires.

Conversion de 120 lits de soins de courte durée en lits de soins chroniques de longue durée

Dans les six hôpitaux où les heures d'ouverture du service d'urgence seront modifiées, les régies régionales de la santé convertiront des lits de soins de courte durée en lits de soins chroniques de longue durée, reconnaissant que la plupart de ces lits sont déjà occupés par des aînés en attente d'un autre niveau de soins dans la communauté ou dans un foyer de soins. En réaffectant officiellement ces lits aux soins de longue durée, cela permettra au personnel de soutenir les patients en soins de courte durée, et on pourra aussi fournir les ressources pertinentes à ces patients pour qu'ils reçoivent des soins plus appropriés.

Prise de décisions et planification continues axées sur les patients

Les régies régionales de la santé ont également annoncé qu'elles examinaient plusieurs aspects des services afin de mieux gérer les temps d'attente, le vieillissement de la population et la demande croissante de services de santé mentale. Les aspects examinés comprennent : la création d'un modèle centralisé de coordination et d'aiguillage pour les spécialistes afin de réduire les temps d'attente pour les interventions chirurgicales à l'échelle de la province; une meilleure organisation des services de laboratoire; l'amélioration des services d'alimentation et d'entretien ménager; l'accélération des évaluations pour les foyers de soins; et l'élaboration de possibilités de soins à domicile plus complets dans les communautés au moyen de la technologie, comme les messages textes et le courrier électronique, afin d'améliorer le programme Télé-Soins 811 actuel. De plus, le Conseil de la santé du Nouveau-Brunswick lancera un examen indépendant et transparent des services cliniques offerts dans les hôpitaux de la province afin de déterminer un modèle plus viable.

Ces changements renforcent encore davantage les initiatives qui ont déjà été mises en œuvre, y compris l'élimination du système de numéros de facturation des médecins et les stratégies axées sur le recrutement et le maintien en poste du personnel infirmier, de médecins en région rurale, de psychologues et de travailleurs paramédicaux.

Le gouvernement reçoit et approuve les recommandations

« Nous écoutons les experts, et je suis heureux que les régies régionales de la santé aient pris plusieurs mesures importantes pour améliorer le système de soins de santé du Nouveau-Brunswick », a déclaré le ministre de la Santé, Hugh J. Flemming. « Je suis convaincu que le plan améliorera l'accès aux soins et à des services de qualité, tout en assurant la viabilité à long terme de notre système pour la population de la province et les générations à venir. »

11-02-20

Renseignements pour les médias

Kris McDavid, relations avec les médias, Réseau de santé Horizon, 1-877-499-1899.

Thomas Lizotte, relations avec les médias, Réseau de santé Vitalité, 506-544-3678.

Bruce Macfarlane, communications, ministère de la Santé, 506-444-4583.

[Commentaires](#)

[Confidentialité](#)

[Décharge](#)